



Numéro de l'acte	2020-123- RHKH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.3.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

QUESTION N°2020-123

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Désignation de 2 personnes qualifiées au Conseil d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) des Fontinettes à Arques

RAPPORTEUR : Monsieur Benoît ROUSSEL

Il convient de désigner deux personnes qualifiées au Conseil d'Administration de l'EHPAD des Fontinettes à Arques.

Sur proposition de Madame Régine LEMAIRE, Présidente de l'association Donner ou Recevoir, les personnes pressenties pour siéger au Conseil d'Administration de l'EHPAD des Fontinettes à Arques sont :

- Jackie GUTTMAN
- Yvonne HOLQUIN

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- de désigner Monsieur Jackie GUTTMAN et Madame Yvonne HOLQUIN en qualité de personnes qualifiées au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD des Fontinettes à Arques.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 15 octobre 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL